

## CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2006

### Compte rendu

L'an deux mil six, le 07 avril

Le Conseil Municipal de la Commune de Bernin dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Nicole SECHAUD, Maire.

Date de la Convocation du conseil municipal : 31 mars 2006

Présents : Mmes SECHAUD, BIGOT, RABINZOHN. MM. BOZON, COUDERC (à partir de la délibération n° 5) et GOSSERIES. MMES DO, LEGOUPIL, LEHMANN, MORIN et PELLOUX. MM CHEVALIER, LEGATE, MOUTIN, POUTISSOU (à partir de la délibération n° 7) et VIDAL.

Absents : MMES COPIN, JUGLARD, ROGER et TIMMINS. MM. COUDERC (jusqu'à la délibération n° 4), GIANNINI, POUTISSOU (jusqu'à la délibération n° 6) et QUINTON.

Pouvoirs :

Madame Maureen TIMMINS à Madame Catherine BIGOT

Monsieur Alain COUDERC à Monsieur Gabriel CHEVALIER (pour les délibérations n° 1 à n° 4)

Secrétaire : Monsieur Philippe GOSSERIES

### **Application des articles L 2122-22 et L 2122-23 - délégations de Madame le Maire :**

- Néant

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 24 mars 2006

### **Délibérations :**

- 2006-04-1** Approbation du compte de gestion 2005 - Budget annexe du Parc Technologique
- 2006-04-2** Approbation du compte de gestion 2005 - Budget Eau et Assainissement
- 2006-04-3** Approbation du compte de gestion 2005 - Budget Relais du Grésivaudan – La Veyrie
- 2006-04-4** Approbation du compte de gestion 2005 - Budget Général
- 2006-04-5** Subventions aux associations 2006
- 2006-04-6** Tarifs copies de documents administratifs
- 2006-04-7** Projet culturel « Giboulivres, rencontres avec des auteurs jeunesse »
- 2006-04-8** Convention pour participation aux charges du Syndicat Intercommunal du Haut Grésivaudan pour l'enseignement secondaire (SIHGES)
- 2006-04-9** Vente d'un tènement sur le Parc Technologique
- 2006-04-10** Règlement local de publicité – révision et création d'un groupe de travail
- 2006-04-11** Demande d'aide pour le Plan Communale de Sauvegarde
- 2006-04-12** Avenant au contrat d'affermage du service de distribution d'eau potable Veolia Eau

### **Divers :**

Syndicats Intercommunaux, Communauté de Communes...

## I – DELIBERATIONS

### 2006-04-1

#### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2005 BUDGET ANNEXE DU PARC TECHNOLOGIQUE

Madame Nicole Séchaud, Maire, présente pour approbation le Compte de Gestion 2005 établi par Monsieur Claudy BECOTE jusqu'au 31/03/2005 et par Monsieur Daniel BEAUCOUSIN pour la fin de l'année, Trésoriers Principaux de Meylan.

Ce document fait apparaître les mêmes résultats que le Compte Administratif 2005 approuvé par délibération du 03 Mars 2006, à savoir :

- un déficit de fonctionnement de **223 272.86 €** ;
- un déficit d'investissement de **84 098.03 €**.

Soit un Déficit de fin d'exercice de : **307 370.89 €**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Nicole Séchaud, Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le Compte de Gestion 2005 du budget annexe du Parc Technologique, tenu par Messieurs Claudy BECOTE & Daniel BEAUCOUSIN, Trésoriers Principaux de Meylan, du 1<sup>er</sup> Janvier 2005 au 31 Décembre 2005.

### 2006-04-2

#### APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2005 BUDGET Eau & Assainissement

Madame Nicole Séchaud, Maire, présente pour approbation le Compte de Gestion 2005, du budget Eau & Assainissement, établi par Monsieur Claudy BECOTE jusqu'au 31/03/2005 et par Monsieur Daniel BEAUCOUSIN pour la fin de l'année, Trésoriers Principaux de Meylan.

Ce document fait apparaître les mêmes résultats que le Compte Administratif 2005 approuvé par délibération du 03 Mars 2006, à savoir :

- un excédent de fonctionnement de **233 180.91 €** ;
- un déficit d'investissement de **168 206.78 €**.

Soit un excédent de fin d'exercice de : **64 974.13 €**.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Nicole Séchaud, Maire et en avoir délibéré à la majorité (1 abstention) des membres présents,

APPROUVE le Compte de Gestion 2005 du budget Eau & Assainissement, tenu par Messieurs Claudy BECOTE & Daniel BEAUCOUSIN, Trésoriers Principaux de Meylan, du 1<sup>er</sup> Janvier 2005 au 31 Décembre 2005.

#### **2006-04-3**

#### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2005**

#### **BUDGET Relais du Grésivaudan – La Veyrie**

Madame Nicole Séchaud, Maire, présente pour approbation le Compte de Gestion 2005, du budget annexe Relais du Grésivaudan – La Veyrie, établi par Monsieur Claudy BECOTE jusqu'au 31/03/2005 et par Monsieur Daniel BEAUCOUSIN pour la fin de l'année, Trésoriers Principaux de Meylan.

Ce document fait apparaître les mêmes résultats que le Compte Administratif 2005 approuvé par délibération du 03 Mars 2006 pour les résultats propres à l'exercice ainsi que les reports, soit :

- un déficit de fonctionnement de **13 821.73 €**.
- un déficit d'investissement de **356 248.36 €**.

Soit un déficit de fin d'exercice de : **370 070.09 €**.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Nicole Séchaud, Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le Compte de Gestion 2005 du budget annexe Relais du Grésivaudan – La Veyrie, tenu par Messieurs Claudy BECOTE & Daniel BEAUCOUSIN, Trésoriers Principaux de Meylan, du 1<sup>er</sup> Janvier 2005 au 31 Décembre 2005.

#### **2006-04-4**

#### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2005**

#### **BUDGET GÉNÉRAL**

Madame Nicole Séchaud, Maire, présente pour approbation le Compte de Gestion 2005 du Budget Général, établi par Monsieur Claudy BECOTE jusqu'au 31/03/2005 et par Monsieur Daniel BEAUCOUSIN pour la fin de l'année, Trésoriers Principaux de Meylan.

Ce document fait apparaître les mêmes résultats que le Compte Administratif 2005 approuvé par délibération du 24 Mars 2006, à savoir :

- un excédent de fonctionnement de **1 953 678.88 €** ;
- un déficit d'investissement de **821 172.10 €**.

Soit un excédent de fin d'exercice de : **1 132 506.78 €**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame Nicole Séchaud, Maire, et en avoir délibéré à la majorité (1 abstention) des membres présents,

APPROUVE le Compte de Gestion 2005 du Budget Général, tenu par Messieurs Claudy BECOTE & Daniel BEAUCOUSIN, Trésoriers Principaux de Meylan, du 1<sup>er</sup> Janvier 2005 au 31 Décembre 2005.

2006-04-5

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2006

Après examen en Commission Sports & Associations, Madame BIGOT, Adjointe, propose au Conseil Municipal de verser les subventions suivantes pour l'année 2006 :

<b>SUBVENTIONS ANNUELLES</b>	<b>2006</b>
Comité du Personnel Berninois (ancien COS de Bernin)	10 500
ACCA Diane de Bernin (chasse)	110
Amicale Boule de Bernin	160
APE de Bernin	210
Assoc. Nat. Anciens des Maquis du Grésivaudan	150
Association Baobab	200
Association des Prisonniers de Guerre	70
Atelier Boxe Berninois	400
Basket Ball Crolles	500
Bernin à Choeur (chant choral)	200
Bernin Bekamba	300
Bernin-Biviers Ski	430
Centre Intercommunal de Danse	500
Club Berninois	150
Club Nautique du Grésivaudan	200
Club Philatélique de Bernin	100
Comice Agricole	80
Comite de Jumelage	310
Contact	200
Cyclo-Club	150
Délégué Départemental de l'Education Nationale	65
Ensemble Musical Crollois	1 100
FCCB (Football Club Crolles-Bernin)	1 000
FNACA de Bernin	110
FRAPNA	150
Grenoble Handisport	100
Groupement Indépendant de Parents	80
Gymnastique Volontaire	110
Handy'Namic	120
Happy Time	110
Jade	100
Jeunes Pompiers de Crolles	150
Judo Club de Bernin	1 000
Les Troubadours	280
Lou Pelaya (musiques et danses anciennes)	120
MFR de Crolles (Isère)	130
Musica Crolles	1 000
Pieds Rythmés	200
Prévention Routière	50
Association des auditeurs Radio Grésivaudan	175
Tai Chi Chuan	110
Tennis Club de Bernin	1 700
<b>TOTAL SUBVENTIONS ANNUELLES</b>	<b>22 880</b>

**Soit au total Vingt deux mille huit cent quatre vingt euros.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de verser les subventions annuelles dont la liste est énumérée ci-dessus, pour un montant global de 22 880 € (vingt deux mille huit cent quatre vingt euros).

CHARGE Madame le Maire de procéder au versement de celles-ci courant Juin 2006.

CHARGE Madame le Maire de la transmission de la présente au Trésor Public.

## **2006-04-6**

### **TARIFS COPIES DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 7 octobre 2005 fixant les tarifs des différents services municipaux pour l'année 2006.

Elle l'informe que la commune fait l'objet de demande de copies de documents administratifs sur support autre que papier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DECIDE que la commune pourra fournir des copies de documents administratifs sur papier, sur support électronique identique à celui utilisé par la commune de Bernin ou par messagerie électronique.

DECIDE que les fins de reproductions et le cas échéant d'envoi du document soient mis à la charge du demandeur (décret du 6 juin 2001 - JO du 10 juin 2001).

DECIDE que ces frais hors coût d'envoi postal soient les suivants :

- 0,18 € la page format A4 noir et blanc,
- 1,83 € la disquette,
- 2,75 € le CD Rom.

DECIDE que ces sommes soient encaissées par la Régie de Recettes de l'accueil.

## **2005-04-7**

### **PROJET CULTUREL « GIBOULIVRES, RENCONTRES AVEC DES AUTEURS JEUNESSE »**

Madame BIGOT, Adjointe, rappelle le projet culturel « Giboulivres, rencontres avec des auteurs jeunesse » par délibération du 14 janvier 2005 d'adhésion de la commune de Bernin à ce projet.

Les Médiathèques de Domène, Le Versoud et St Ismier ; la bibliothèque intercommunale de Frogès-Brignoud-Villard-Bonnot ; la bibliothèque de Crolles, la bibliothèque de Bernin s'entendent pour proposer un programme attractif d'activités se déroulant sur le territoire des communes.

Ce projet permet de développer le goût de la lecture chez les enfants de 6 à 16 ans, de favoriser un travail de réflexion sur les écrits des auteurs jeunesse avec leurs publics et de permettre une rencontre professionnelle entre ces auteurs et les bibliothécaires de l'Isère.

Elle rappelle que la participation financière est égale entre tous les participants de ce projet culturel et le principe qu'elle soit variable chaque année en fonction de la subvention accordée par le Conseil Général de l'Isère pour ce projet culturel.

Chaque année la participation financière sera versée par roulement à une des communes adhérentes à ce projet désignée par ses membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DECIDE que la participation annuelle soit versée à partir de 2006 à une des communes adhérentes à ce projet désignée par ses membres.

ACCEPTTE que d'autres médiathèques et bibliothèques intègrent ce projet culturel.

CHARGE Madame le Maire de signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de ce projet culturel « Giboulivres, rencontres avec des auteurs jeunesse ».

#### **2006-04-8**

### **CONVENTION POUR PARTICIPATION AUX CHARGES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU HAUT GRÉSIVAUDAN POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (SIHGES)**

Madame Nicole SECHAUD, Maire, rappelle au Conseil Municipal que des enfants de Bernin sont scolarisés dans des collèges dépendants du Syndicat Intercommunal du Haut Grésivaudan pour l'Enseignement Secondaire (SIHGES). Comme l'autorise les textes légaux le SIHGES sollicite la signature d'une convention entre lui-même et la commune de Bernin relative à la participation aux charges des collèges pour l'accueil des élèves des communes non-adhérentes au syndicat.

Il est rappelé que les enfants de Bernin, sauf dérogation, doivent être inscrits dans les établissements du S.I.E.S.T. (Collège St Ismier / Lycée Grésivaudan).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

ACCEPTTE de participer chaque année, au prorata du nombre d'enfants inscrits, aux charges du Syndicat Intercommunal du Haut Grésivaudan pour l'Enseignement Secondaire.

CHARGE Madame le Maire de signer ces conventions avec le SIHGES (Syndicat Intercommunal du Haut Grésivaudan pour l'Enseignement Secondaire).

**2006-04-9**

**VENTE TENEMENT Parc Technologique**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Société VERTIC, sise ZA du Vernay-Brignoud, 38190 Villard-Bonnot souhaite acquérir à la commune les parcelles cadastrées AV 75, AV 76, AV 77p, AV 241, AV 246 et AV 255 de 4 865 m<sup>2</sup> sur le Parc Technologique pour son implantation.

Vu l'avis du service des Domaines 29 mars 2006 ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents

DECIDE de céder les parcelles cadastrées AV 75, AV 76, AV77p, AV 241, AV 246 et AV 255 de 4 865 m<sup>2</sup> située sur le Parc Technologique pour la somme de 30 € /m<sup>2</sup> soit 145 950 Euros H.T.

CHARGE Madame le Maire de signer tous les documents et actes nécessaires à cette vente.

**2006-04-10**

**REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE**

**REVISION ET CREATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL**

Madame Nicole SECHAUD, Maire, rappelle au Conseil Municipal l'arrêté du 8 septembre 1997 instaurant un règlement de publicité sur la Commune.

Vu les modifications des textes législatifs ;

Vu que ce règlement de publicité est limité à la Route Nationale ;

Vu l'évolution de la commune (création du parc technologique, ouverture de commerces...);

Vu les modifications de voiries intervenant sur la Commune ;

Elle propose :

- de réviser le règlement de publicité actuellement en vigueur ;
- de créer un groupe de travail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

DEMANDE la révision du règlement de publicité actuellement en vigueur.

SOLLICITE Monsieur le Préfet de l'Isère pour la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer un règlement local de publicité.

DECIDE de désigner : Mme Nicole SECHAUD, Maire  
M. Alain COUDERC, Adjoint à l'urbanisme  
M. Patrick MOUTIN, Conseiller Municipal

**2006-04-11**

**DEMANDE D'AIDE POUR LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Madame Nicole SECHAUD, Maire, informe le Conseil Municipal que le Conseil Général de l'Isère aide les communes à la réalisation ou la réactualisation du Plan Communal de Sauvegarde.

Elle rappelle que la commune de Bernin est en phase de réalisation de son Plan Communal de Sauvegarde.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

SOLLICITE l'aide du Conseil Général de l'Isère pour la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Bernin.

CHARGE Madame le Maire de signer tous documents s'y afférant.

**2006-04-12**

**AVENANT N° 2 AU CONTRAT D'AFFERMAGE DU SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE VEOLIA EAU (Ex COMPAGNIE GENERALE DES EAUX)**

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de Bernin a confié à VEOLIA EAU (ex Compagnie Générale des Eaux) l'exploitation de son service de distribution d'eau potable par un contrat d'affermage en date du 21 mars 2001 (délibération du 2 mars 2001) complété par l'avenant n°1 en date du 19 mai 2004 (délibération du 2 avril 2004).

La prise de compétence en date du 1<sup>er</sup> janvier 2006 des services publics d'assainissement (collectif et non collectif) par le Syndicat Intercommunal de la ZONE Verte (SIZOV) modifie le contrat d'affermage du service de distribution d'eau potable.

A compter de cette date, VEOLIA EAU en tant que facturier de l'eau et de l'assainissement, procédera à l'encaissement et au reversement des redevances d'assainissement pour le compte du SIZOV.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité (1 contre) des membres présents :

APPROUVE le projet d'avenant au traité pour l'exploitation par affermage du service public de l'eau potable.

AUTORISE Madame le Maire à signer cet avenant n° 2 avec VEOLIA EAU et le Syndicat Intercommunal de la ZONE Verte

## II - DIVERS

**Les élus remercient les Services Techniques et la Police Municipale pour leur participation au marché des producteurs.**

❖ ***SIEC : Philippe GOSSERIES***

La Metro va réceptionner la station de relevage de Domène.

❖ ***COSI - PLH : Catherine BIGOT***

Il a été décidé de créer 3 groupes de travail :

- Foncier / création de logements (densification, nombre de logements par commune...). Réunion prévue le 4 mai à 18 h.
- Besoins spécifiques (jeunes, personnes âgées, handicapés...). Réunion prévue le 16 mai à 18 h.
- Rôle / fonction et fonctionnement du CLH (Comité local de l'Habitat). Réunion prévue le 13 avril à 18 h.

Tous les élus sont invités à participer à ces groupes de travail.

❖ ***Jumelage : André VIDAL***

Le voyage en Allemagne comptera entre 65 et 70 personnes dont 23 jeunes et notamment le CM Enfants. Seront prévues entre autres les visites de Porsche, d'une joaillerie et l'inauguration de leur bibliothèque...

❖ ***Travaux : Philippe GOSSERIES***

- *Maison DAMIANI* : les travaux auront lieu du 22 mai au 22 juillet 2006.
- *Bas Bernin* : la voirie sera bloquée pendant les travaux effectués sur le mur de M. BIARD.
- *Chemin du Puits* : le SE 38 est d'accord pour les travaux de basse tension, éclairage public etc... sans subvention. Le cabinet d'études attend l'accord des différents propriétaires pour fixer les candélabres.

❖ ***Les Maréchaux : Jean-Claude POUTISSOU***

M. BOREL a été rencontré. S'il aménage sa grange il ne pourra pas la desservir par derrière parallèlement à la RN 90. Son ambition est d'obtenir de son voisin M. DIDIER une reconfiguration du parcellaire pour dégager sa façade.

❖ ***DIVERS :***

- *Le marché des producteurs* s'est très bien déroulé avec de nombreux exposants et de nombreux visiteurs.
- *Fête de la musique* : il faudrait vérifier s'il y a une halte à l'église pour la messe.
- *PLU* : s'interroger sur la plaquette distribuée par le SE38 concernant la nouvelle loi et l'intégrer dans la réflexion.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LE JOUR, MOIS ET AN SUS-DIT,  
ONT SIGNE LES MEMBRES PRESENTS.**